

Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

CA Crédit Euro (Novembre 2024)

FR001400STS3- Devise : EUR

Émetteur : Amundi Finance Emissions, membre du groupe Amundi.

Pour plus d'information, veuillez-vous référer au site www.amundi-finance-emissions.com ou appeler le +33 176333030.

L'AMF est chargée du contrôle de Amundi Finance Emissions en ce qui concerne ce Document d'informations clés.

Ce document a été publié le 22 octobre 2024.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Titre de créance, régis par le droit français émis par Amundi Finance Emissions

Durée : Ce produit arrive à échéance le 18 janvier 2030 (la « Date d'échéance »).

Objectifs: CA Crédit Euro (Novembre 2024) est un placement lié au nombre d'Entités de Référence ayant subi un Evénement de Crédit entre le 17 janvier 2025 et le 20 décembre 2029 (la "Période d'Observation").

Hors cas de défaut ou de liquidation de l'Emetteur et hors cas de défaut, de liquidation ou de mise en résolution de Crédit Agricole S.A, Crédit Agricole S.A (le « Garant », s'engage à rembourser, à la Date d'échéance aux investisseurs la valeur de remboursement de ce produit, tel que décrit ci-dessous.

CA Crédit Euro (Novembre 2024) est commercialisé du 5 novembre 2024 (inclus) au 13 décembre 2024 jusqu'à 17h00 (inclus) (« Période de Souscription ») sauf clôture anticipée de la Période de Souscription ou retrait au gré de l'Emetteur, sans préavis. Dans ce cas, l'ordre de souscription sera automatiquement annulé et le montant de souscription sera restitué à l'investisseur. Si l'Emetteur exerce ce droit, un communiqué sera publié sur son site internet <https://www.amundi-finance-emissions.com>.

Le terme « Capital » désigne la valeur nominale du Titre égale à 100€. Le Capital, les gains, les pertes et rendements éventuels sont présentés :

- hors frais du contrat d'assurance vie (frais sur versement, arbitrage, de gestion), hors cotisation de la garantie complémentaire en cas de décès,
- hors frais et hors fiscalité liée au cadre d'investissement sélectionné,
- hors défaut ou liquidation de l'Emetteur et défaut, liquidation, ou mise en résolution du Garant.

A la Date d'échéance :

- Si aucune des 20 Entités de Référence du panier n'a fait l'objet d'un Evénement de Crédit pendant la Période d'Observation, CA Crédit Euro (Novembre 2024) sera remboursé au Capital majoré d'un coupon de 22,40 %, ce qui équivaut à un taux de rendement annuel brut (« TRAB ») calculé du 17 janvier 2025 au 18 janvier 2030 de 4,11 %.
- Sinon CA Crédit Euro (Novembre 2024) sera remboursé de l'intégralité du Capital et d'un coupon de 22,40 %, diminué de 6,12 % pour chaque Entité de Référence ayant subi un Evénement de Crédit pendant la Période d'Observation, tel que décrit ci-dessous.

Le remboursement final de CA Crédit Euro (Novembre 2024) dépendra du nombre d'Entités de Référence ayant subi un Evénement de Crédit pendant la Période d'Observation :

- A compter de 4 Entités de Référence ayant subi un Evénement de Crédit pendant la Période d'Observation, le remboursement à la Date d'échéance sera donc inférieur au Capital, l'investisseur subira une perte en capital.
- Si les 20 Entités de Référence du panier subissent chacune un Evénement de Crédit, l'investisseur perdra l'intégralité de son Capital et ne percevra pas le coupon de 22,40 % soit un TRAB de -100 %.

Les Événements de Crédit correspondent à des situations dans lesquelles l'Entité de Référence n'est plus en mesure de faire face à certaines de ses obligations : Faillite, Défaut de Paiement, Restructuration et Intervention Gouvernementale. L'Intervention Gouvernementale concerne uniquement les Entités de Références désignées par (*) dans le tableau ci-dessous, indiquant le nom des 20 Entités de Référence et la séiorité de la dette.

L'Emetteur s'appuiera sur le Comité de décision sur les dérivés de crédit ("Credit Derivatives Determinations Committee"), mis en place par l'ISDA (International Swaps and Derivatives Association), pour statuer sur la réalisation ou non d'un Événement de Crédit.

Les 20 Entités de Référence du panier :

Entité de Référence	Séiorité	Entité de Référence	Séiorité	Entité de Référence	Séiorité	Entité de Référence	Séiorité
Deutsche Bank AG*	Senior Non Preferred	CNH Industrial NV	Senior	Electricité de France SA	Senior	Cellnex Telecom SA	Senior
Société Générale SA*		Unibail-Rodamco-Westfield SE		British Telecommunications PLC		Valeo SE	
Banco Santander, S.A.*.		Electrolux AB		ArcelorMittal SA		Volvo Car AB	
Commerzbank AG*		Heidelberg Materials AG		International Consolidated Air		Mundys SpA	
Eni SpA	Senior	Wendel SE		Solvay SA		Rexel SA	

Avantages de la formule :

En l'absence d'Événement de Crédit affectant une Entité de Référence du panier pendant la Période d'Observation, l'investisseur sera remboursé du Capital majoré d'un coupon de 22,40 % (soit un TRAB de 4,11 %) dès lors que l'investisseur a souscrit pendant la Période de Souscription et a conservé son placement jusqu'à la Date d'échéance, hors défaut ou liquidation de l'Emetteur et hors défaut, liquidation et mise en résolution du Garant.

Inconvénients de la formule :

- Risque de perte en Capital, non mesurable a priori, pouvant aller jusqu'à l'intégralité du Capital :
 - En cours de vie du produit : même en l'absence d'Événement de Crédit affectant une Entité de Référence, en cas de revente avant la Date d'échéance, il existe un risque de perte partielle ou totale du Capital non mesurable a priori : le prix de revente dépendra des conditions de marché au moment de cette revente.
 - Il existe un risque de perte en capital même à la Date d'échéance en cas de défaut ou de liquidation de l'Emetteur et en cas de défaut, de liquidation ou de mise en résolution du Garant.
 - L'investisseur est exposé au risque de crédit des Entités de Référence. En cas d'Événement de Crédit sur les Entités de Référence du panier, CA Crédit Euro (Novembre 2024) est remboursé à hauteur du Capital et d'un coupon de 22,40 % diminués de 6,12% pour chaque Entité de Référence ayant été affectée par un Événement de Crédit. A partir de 4 Entités de Référence affectées par un Événement de Crédit (parmi les 20 constituant le panier), l'investisseur subira une perte en Capital.
 - Dans le scénario le plus défavorable, en cas d'Événement de Crédit sur toutes les Entités de Référence du panier, l'investisseur perdra l'intégralité de son Capital.
 - En cas d'Événement de Crédit sur une Entité de Référence, le montant de remboursement pourra être inférieur au recouvrement qu'un investisseur dans des obligations ou instruments émis par cette Entité de Référence recevrait.
- La durée du placement est de 5 ans. L'investisseur doit conserver son placement jusqu'à la Date d'échéance pour obtenir le montant de remboursement tel que décrit ci-dessus.
- La performance de CA Crédit Euro (Novembre 2024) est plafonnée à 22,40 % (soit un TRAB maximum de 4,11%).
- Le rendement du produit ne prend pas en compte les effets de l'inflation dans le temps. Une Inflation élevée sur la durée de détention aura un impact négatif sur le rendement réel (corrigé de l'inflation) du produit.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des produits, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Informations complémentaires : La valeur de rachat du produit sera fonction de la formule décrite ci-dessus.

De plus amples détails sur la formule et ses ajustements possibles en cas d'événements de marché sont exposés dans les Conditions Définitives et le Prospectus de Base du produit.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR SYNTHETIQUE DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'au 18/01/2030.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si l'Émetteur et le Garant ne sont pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement. Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du produit. Veuillez-vous reporter aux Conditions Définitives du produit.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée jusqu'à ce que le produit arrive à échéance : 5 ans

Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Minimum	Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Scénario de tensions	Il n'y a pas de rendement minimum garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.	9 126 € Rendement annuel moyen -8,74 %	7 956 € -4,45%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	9 799 € -2,01 %	10 404 € 0,79 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	10 235 € 2,35 %	12 240 € 4,11 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	10 512 € 5,12 %	12 240 € 4,11 %

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Les performances affichées sont le résultat de la formule pour différents scénarios du sous-jacent. En cas de sortie avant l'échéance du produit, la valeur de rachat est estimée en tenant compte des conditions de marché et des coûts de sortie applicables. Aucune hypothèse de réinvestissement n'est appliquée.

Que se passe-t-il si Amundi Finance Emissions n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

En cas de défaillance ou de faillite de l'Émetteur, vous pouvez prétendre à un paiement de la part du Garant en vertu d'une garantie inconditionnelle et irrévocable de tout montant exigible.

En cas de défaillance ou de faillite du Garant, ou si le Garant fait l'objet de mesures au regard de la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne des institutions financières (bail-in), vous pourrez subir une perte à hauteur de la totalité du montant investi. Ce produit n'est couvert par aucun système de garantie ou d'indemnisation des investisseurs.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	1 an	Si vous sortez après 5 ans*
Coûts totaux	435 €	517 €
Incidence des coûts annuels**	4,45 %	1,01%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à l'échéance, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,12 % avant déduction des coûts et de 4,11 % après cette déduction. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez.	Jusqu'à 192,20 €
Coûts de sortie	Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez. Il s'agit d'une estimation.	178 €
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	0,60% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation	65 €
Coûts de Transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit.	0 €
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0 €

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans, qui correspond à l'échéance du produit. Le produit est conçu pour être détenu jusqu'à sa Date d'échéance ; vous devez être prêt à conserver votre investissement jusqu'à l'échéance. Si vous vendez avant la Date d'échéance du produit des coûts de sortie peuvent s'appliquer et la performance ou le risque de votre investissement pourrait être touchés de façon négative. Veuillez-vous reporter à la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour obtenir des informations sur le coût et l'incidence au fil du temps si vous vendez avant la Date d'échéance.

Calendrier des ordres : dans des conditions normales de marché, afin de vous permettre de revendre avant la Date d'échéance, le produit sera coté quotidiennement à la Bourse de Paris jusqu'au 5e jour ouvrable avant la Date d'échéance. Dans des conditions exceptionnelles de marché, la revente du produit pourra être temporairement suspendue.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Finance Emissions au 91-93, boulevard Pasteur, CS21564 75730 Paris Cedex 15 - France
- Envoyer un e-mail à contacts.emissions-ca@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Toute documentation supplémentaire sur le produit, en particulier le prospectus de base, tout supplément à celui-ci, les Conditions Définitives et d'autres documents d'informations relatifs au produit sont publiés sur le site Internet de l'Émetteur : www.amundi-finance-emissions.com, conformément aux dispositions légales applicables. Ces documents sont également disponibles gratuitement auprès d'Amundi Finance Emissions au 91-93, boulevard Pasteur, CS21564 75730 Paris Cedex 15 - France.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Place de cotation : Paris Stock Exchange: Euronext Paris - www.euronext.com

Le produit n'est en aucun cas sponsorisé, vendu ou promu par un marché boursier, un indice, une bourse de valeurs ou un promoteur d'indice concerné.